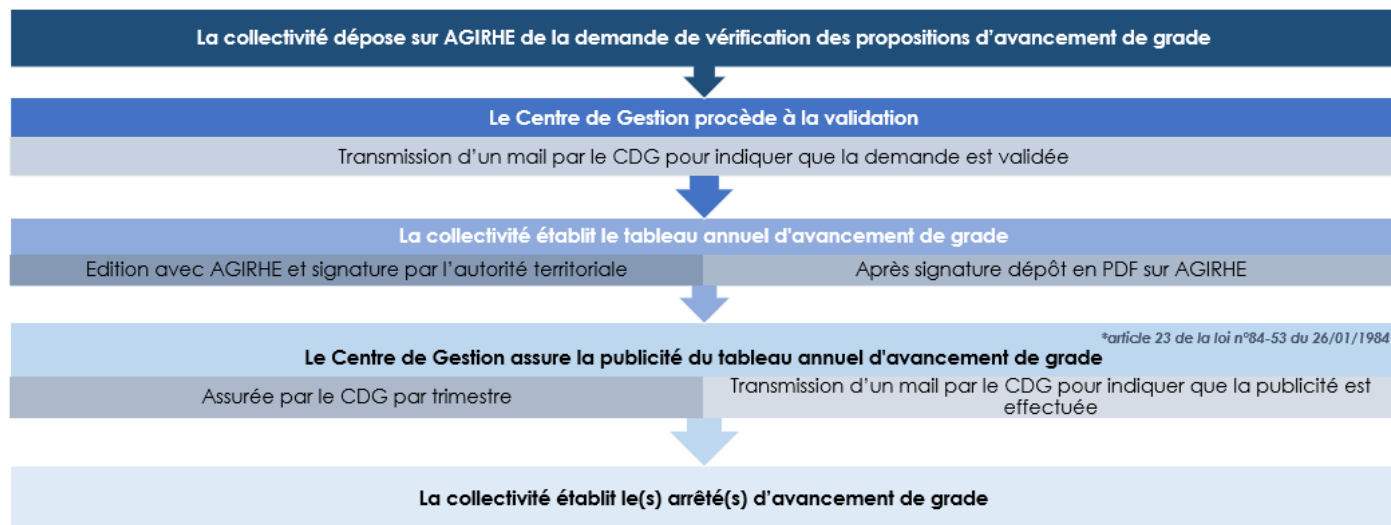


PROCEDURE AGIRHE

Arrêtés portant avancement de grade

Avant d'établir votre arrêté, nous vous proposons de procéder en suivant ces étapes :



Après avoir transmis votre tableau au Centre de Gestion, et que le Centre de Gestion de la Manche ait assuré la publicité des tableaux d'avancement de grade établis par la collectivité, il convient d'établir l'arrêté portant avancement de grade de votre agent figurant sur votre tableau.

Nouveauté 2022 : Vous pouvez générer le modèle directement à partir de notre logiciel AGIRHE.

Pour cela, cliquez sur l'onglet AGENT, rubrique Arrêtés Avanc.de grade

Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion de la Manche

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 29/03/2022 à 09:56 [Se déconnecter](#)

Agent Collectivité L. D. Gestion Instances Documents

Tableau

- Liste des agents
- Arrêtés Avanc. de grade**
- A transmettre au CDG

+ Carrières **2 arrêts à transmettre au CDG** 5 agents actifs

+ Absences et accidents de travail 0 agent en arrêt

+ Ma collectivité **Mandatement du 1er trimestre 2022 à saisir**

Une page va s'ouvrir :



Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion de la Manche

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 29/03/2022 à 09:56
Se déconnecter

Agent

Collectivité

L. D. Gestion

Instances

Documents

Le classement calculé par le logiciel est susceptible de comporter des erreurs. Nous vous invitons à le vérifier pour chaque agent proposé.

Pour les avancements de grade avec un effet rétroactif :
- il convient de vérifier si des arrêtés ont été pris entre la date d'effet de l'avancement de grade et la date de prise de l'arrêté, et de les retirer.
(Exemple : un agent proposé pour un avancement de grade au 01/01/2022, et dont un arrêté d'avancement d'échelon a été pris au 01/04/2022 sur l'ancien grade, l'arrêté d'avancement d'échelon doit être retiré avant la prise de l'arrêté portant avancement de grade).

Vos gestionnaires carrières se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 02 33 77 89 00.

Création arrêtés

Impression

☐	Agent	Grade accepté	Type	Date possible	Date avancement	Date Validation	
☐	CDG B	rédacteur principal de 2ème classe	après examen professionnel	01/01/2022	01/01/2022	16/03/2022	Modifier.
☐	NOM D'USAGE Prénom	ingénieur principal	par ancienneté	01/01/2022	01/01/2022	03/03/2022	Modifier.

Enregistrements: 1 jusqu'à 0 de 2

Avant de générer l'arrêté, veuillez vérifier les informations qui s'affichent sur l'écran (grade accepté, type, date avancement)

Si vous souhaitez modifier la date d'avancement, vous devez cliquer sur le bouton « modifier »



Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion de la Manche

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 29/03/2022 à 09:56
Se déconnecter

Agent

Collectivité

L. D. Gestion

Instances

Documents

Le classement calculé par le logiciel est susceptible de comporter des erreurs. Nous vous invitons à le vérifier pour chaque agent proposé.

Pour les avancements de grade avec un effet rétroactif :
- il convient de vérifier si des arrêtés ont été pris entre la date d'effet de l'avancement de grade et la date de prise de l'arrêté, et de les retirer.
(Exemple : un agent proposé pour un avancement de grade au 01/01/2022, et dont un arrêté d'avancement d'échelon a été pris au 01/04/2022 sur l'ancien grade, l'arrêté d'avancement d'échelon doit être retiré avant la prise de l'arrêté portant avancement de grade).

Vos gestionnaires carrières se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 02 33 77 89 00.

Création arrêtés

Impression

☐	Agent	Grade accepté	Type	Date possible	Date avancement	Date Validation	
☐	CDG B	rédacteur principal de 2ème classe	après examen professionnel	01/01/2022	01/01/2022	16/03/2022	Valider Annuler
☐	NOM D'USAGE Prénom	ingénieur principal	par ancienneté	01/01/2022	01/01/2022	03/03/2022	Modifier.

Enregistrements: 1 jusqu'à 0 de 2

Vous pouvez indiquer la nouvelle date et ensuite cliquer sur le bouton « valider ».

Pour éditer l'arrêté, il convient de cliquer sur la case à cocher, et ensuite sur le bouton « création arrêtés »



Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion de la Manche

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 29/03/2022 à 09:56
Se déconnecter

Agent

Collectivité

L. D. Gestion

Instances

Documents

Le classement calculé par le logiciel est susceptible de comporter des erreurs. Nous vous invitons à le vérifier pour chaque agent proposé.

Pour les avancements de grade avec un effet rétroactif :
- il convient de vérifier si des arrêtés ont été pris entre la date d'effet de l'avancement de grade et la date de prise de l'arrêté, et de les retirer.
(Exemple : un agent proposé pour un avancement de grade au 01/01/2022, et dont un arrêté d'avancement d'échelon a été pris au 01/04/2022 sur l'ancien grade, l'arrêté d'avancement d'échelon doit être retiré avant la prise de l'arrêté portant avancement de grade).

Vos gestionnaires carrières se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 02 33 77 89 00.

Création arrêtés

Impression

☐	Agent	Grade accepté	Type	Date possible	Date avancement	Date Validation	
☒	CDG B	rédacteur principal de 2ème classe	après examen professionnel	01/01/2022	01/01/2022	16/03/2022	Modifier.
☐	NOM D'USAGE Prénom	ingénieur principal	par ancienneté	01/01/2022	01/01/2022	03/03/2022	Modifier.

Enregistrements: 1 jusqu'à 0 de 2

Un document Word va se télécharger, il s'agit de l'arrêté portant avancement de grade.



Le logiciel constitue une aide à la réalisation des actes, il est recommandé de vérifier le classement proposé par l'outil.

Si Agirhe permet lors de la création des arrêtés de renseigner certaines informations comme la date d'effet, toutes les informations ne peuvent être intégrées via la plateforme.

Pour pallier ce manque, certains modèles contiennent des champs de fusion supplémentaires permettant de saisir des informations avant l'impression, certaines données doivent donc être complétées ou précisées.

Enfin, l'arrêté va également se générer dans la carrière de votre agent, acte en violet

C29054 CDG B rédacteur COLLECTIVITE TEST (501522) DHS :2550

Retour à la liste des agents

Identité

Carrière

Absences

Modèle : asficheagentHISTORIQUECARRIERE Imprimer

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Ajouter une carrière

☒ Sans les absences

Date	Arrêté	Grade	Ecl	DHS	Collectivité	
01/01/2022	Avancement de grade	rédacteur principal de 2ème classe	07(B6	2550	COLLECTIVITE TEST	Supp.
01/11/2021	Changement de DHS supérieur à 10%	rédacteur	08(B5	2550	COLLECTIVITE TEST	
05/04/2020	Avancement d'échelon durée unique	rédacteur	08(B5	3500	COLLECTIVITE TEST	